

**WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE MANSOURA
COMMUNE DE MANSOURA**

AVIS D' ATRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux Dispositions de l'article 53 de la loi n° 12/23 du 05/08/2023 ,précisant les règles générales liées aux marchés publics et des articles 160 et 161 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Mansoura Informe L'ensemble Les operateurs qui ont Soumissionné à avis d'Appel d'offre Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales Acquisition D'un Camion A Benne Tasseuse 10m3 Publié Aux journaux EL MOUSTATMIR et MIDI LIBRE en date du 07/03/2026 et le Support Électronique Des Marchés Publics DZ WATCH en date du 11/03/2026 et DZ NEWS en date du 12/03/2026 Que Après jugement des plis en date du 24/03/2026 a déclarée l'attribution provisoire Du projet comme:

N°	Intitulé de l'opération	Désignation de operateurs	NIF	Montant En TTC (DA)	Délai	Observation
01	Acquisition d'un camion a benne tasseuse 10m ³ :	HADBI AHMED Gérant ETS DOUAOUDA MOTORS vente en détail de véhicules automobiles neufs – Douaouda - TIPAZA	190022900073418104200	13.899.200,00	45 jours	30.32 pts moins disant

Conformément aux Dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 ,précisant les règles générales liées aux marchés publics et de l'articles 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics.

Tout Soumissionnaire contestent le choix opéré doit introduire une demande à Monsieur le président de la commission des marchés publics de L'A.P.C De Mansoura dans 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les autres Soumissionnaire souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières pourront contacter le bureau des Marchés de la commune de Mansoura dans un délai maximum de 3 jours, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Mansoura Le.....

Le Président de L' A.P.C